

être soulagé. Il a droit à une considération sympathique. Durant toute la dépression il a fait bravement son devoir et sans se plaindre, bien qu'il ait eu à supporter un pénible fardeau de plus en plus lourd.

On a affirmé maintes et maintes fois, que la dette publique du Canada dépasse huit milliards. A mon sens, j'avoue qu'un chiffre aussi énorme, presque astronomique, ne laisse qu'une vague impression, et ce n'est qu'en le décomposant et en l'appliquant à tous les membres de la collectivité que je puis me faire une assez juste idée de ce qu'il signifie pour notre population. De cette manière, j'en viens à la conclusion que chaque famille de cinq membres en moyenne a une part de \$3,500 de la dette nationale. Je me rappelle que M. Godbout, qui fut plusieurs années ministre de l'Agriculture, et, plus tard, premier ministre du Québec, disait que le cultivateur, en moyenne, dans cette province, valait \$8,000. Cela comprenait la valeur de sa ferme, de ses instruments aratoires et de tout ce qu'il possédait. Vous voyez maintenant, honorables sénateurs, que, d'un autre côté, ce cultivateur, chef d'une famille de cinq membres—de dix parfois—doit \$3,500, qui est sa part de la dette publique.

L'honorable M. HUGHES: Est-ce la dette fédérale, ou totale?

L'honorable M. BEAUBIEN: La dette publique globale.

Le Gouvernement proclame que, sous sa direction, nous sommes revenus aux années d'abondance. Il est incontestable que le revenu fédéral a atteint un chiffre sans précédent. Il excédera 525 millions cette année. Mais cela veut dire, naturellement, que la taxation fédérale est arrivée à son zénith au Canada. A la somme que j'ai mentionnée il faut ajouter les taxes provinciales qui, d'après l'*Annuaire du Canada* de 1936, s'élèvent à 175 millions. En outre, il y a les taxes municipales. S'il faut en croire le *Citizens' Research Institute* de février 1937, elles se montent à 225 millions. En additionnant ces sommes on obtient un total de \$925,000,000. Nous en sommes donc rendus au point que la famille canadienne de cinq membres, en moyenne, doit verser \$420 au moins par année pour le Dominion, la province et la municipalité, avant de mettre un seul sou de côté pour les nécessités de la vie.

Il est difficile de concevoir que, dans un pays démocratique, sous un régime de gouvernement par le peuple, les contribuables soient tellement lésés. Quelle en est la raison? C'est que les contribuables ne sont pas seulement ignorés mais inconnus.

La masse du peuple pense que les taxes sont acquittées par les riches. Nombre de gens ont accepté, presque avec joie, le dicton: "Faites rendre gorge aux riches". Mais, honorables sénateurs, les riches ne sont pas, et ne peuvent être, les seuls contribuables. Ils sont consommateurs, qu'ils soient riches ou pauvres et où qu'ils versent. Il suffit de jeter un regard sur le revenu fédéral et ses sources pour s'en rendre compte. Les taxes des douanes, de l'accise, de la vente et la plupart des impôts sur le revenu, du moins ceux des compagnies, sont passés de main en main, dans le cours des affaires, jusqu'à ce qu'ils atteignent le consommateur. Cela est également vrai d'une grande partie de l'impôt sur le revenu acquitté par les particuliers. Les hommes d'affaires et de profession, rejettent leur impôt sur le revenu, ou en aussi large mesure qu'ils le peuvent, comme le reste de leurs dépenses, sur leurs clients. Les plus gros impôts sur le revenu sont tellement élevés que l'on cherche à placer ses capitaux à l'étranger. Cependant, l'impôt sur le revenu ne représente qu'une faible proportion des recettes nationales.

Il est malheureux que les taxes soient indirectes, et, partant, invisibles. Autrement, le peuple apprendrait bientôt que ce qu'il retire du fonds public d'une main il doit le remplacer de l'autre. Tant que le percepteur des taxes, caché dans chaque magasin et chaque atelier, et dans tous les coins où l'on fait des affaires, continuera secrètement et invisiblement à arracher des contributions incessantes au public, nous aurons des dépenses excessives mettant nos finances en péril.

La taxation fédérale est basée sur la consommation. C'est un juste principe. Le riche consomme plus, et paie, par conséquent, plus que le pauvre. En outre, les dépenses de l'administration du pays sont si lourdes qu'elles ruineraient n'importe quelle classe en particulier, et qu'on ne peut les supporter que si elles sont réparties entre tous. Donc, en plaidant en faveur du contribuable ignoré, je ne plaide pas pour une seule classe, et encore moins pour un parti au détriment d'un autre, mais je parle pour toute la nation. Je suis tenté de dire la nation ignorée, puisque la dette publique du Canada, par tête d'habitant, est la plus élevée de l'univers, de même que ses taxes sont les plus lourdes.

Il est tout naturel que le peuple, ayant fait absolument son devoir sans se plaindre durant la dépression, demande aujourd'hui un soulagement. Quelle chance a-t-il de l'obtenir? Le fardeau accablant que porte aujourd'hui l'échiquier fédéral augmentera nécessairement sous certains rapports. Nos dépenses pour les armements, par exemple, si elles ne sont pas plus considérables cette année, s'accroîtront probablement dans l'avenir. Il en